

Ecole Primaire Madeleine LALLIER

16 rue Val Es Dunes

14540 BOURGUEBUS

Tel : 02 31 23 13 17

[Courriel : ce.0140287L@ac-caen.fr](mailto:ce.0140287L@ac-caen.fr)

CONSEIL D'ÉCOLE N°2 DU MARDI 10 MARS 2020

Le 2^{ème} conseil d'école de l'année scolaire 2019-2020 de l'école primaire M. LALLIER de Bourguébus s'est réuni le mardi 10 mars 2020 sous la présidence de Mme Catherine Madelaine, directrice de l'école.

Absents excusés :

- Monsieur PERROT, IEN
- Monsieur GUICHARD, DDEN
- Monsieur Denis VIEL, Maire de Castine en Plaine
Hubert Folie - Rocquancourt - Tilly La Campagne
- Mme DURAZZO, DGS mairie
- Madame LAMIRAND, psychologue scolaire
- Madame Caroline REFAIT, maitre E
- Monsieur Jean-Pierre JURET, maitre G
- Mesdames PAYEN, LEMAITRE, DURAND enseignantes
- Mme BARON, Mr LEROY, parents d'élèves

Présents :

- Mesdames LANGLOIS, ANNE, ALLAIN, DALAINE, MOULIN, CANUET, LELIEVRE, LE VIGOUREUX, PERCEBOIS, RACINET, PICHOT, enseignantes
- Messieurs DUBOURG, et PIVARD enseignants
- Madame MADELAINE, directrice
- Madame GRUSSE, ATSEM
- Madame Clarisse BEGASSE, service civique
- Mesdames MOUCHEL, LEVILLAIN, CHOMETTE, DITTMER, BINET, BOUSSOL, MARY, LAIR MESLEM, PLATON, ORTEGA, LEFORESTIER, ROUSSEL, WALTER, MENOYOT-VASILJEVIC Messieurs CAREL, LEFEUVRE, VREL parents élus
- M. FRANCOIS, Maire de Bourguébus
- Mme MACIEJEWSKI, adjointe, chargée des affaires scolaires
- Mme MONCHY, responsable du service périscolaire de Bourguébus.
- Mme LEBARBIER, service périscolaire

Mme MADELAINE ouvre la séance à 18 H. Elle remercie les personnes présentes et excuse les absents. Elle rappelle l'ordre du jour et demande 2 volontaires aux postes de secrétaires de séance.

Mr LEFEUVRE (parent d'élève) et Mme LE VIGOUREUX (enseignante) se proposent.

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 5/11/19 (vote)
2. Préparation de la rentrée 2020 (effectifs prévus)
3. Demande de travaux, investissements
4. Sécurité
5. Présentation projet d'école 2020/2025
6. ELCO-Liaison GS/CP - procédure Affelnet (CM2/6ème)-Stage de réussite
7. Présentation du CLAS et du comité de pilotage autour du carnaval et fête de l'école...
8. Présentation de quelques projets particuliers pour l'année scolaire 2019-2020
9. Questions diverses

1) Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 5/11/19 (vote)

- PV du 5/11/19 : Lecture individuelle ; Vote à main levée :

Pour : 37 contre : 0 abstention : 0

Le Conseil d'Ecole adopte le PV du Conseil d'école du 5/11/ 2019 à l'unanimité.

2) Préparation de la rentrée 2020 (effectif prévu) :

- Point sur les effectifs - prévisions rentrée 2019-2020

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
44	44	43	50	43	51	42	41	358

Moyenne par classe 23.86

Il faut attendre juin pour connaître les effectifs réels.

Compte tenu du nombre de postes à rendre sur l'académie, le maintien de notre 15^{ème} classe n'est pas totalement assuré, Mr le maire indique qu'il a rencontré Mr Perrot, inspecteur de la circonscription, pour défendre cette classe compte tenu de l'augmentation à venir de la population dès la fin de cette année scolaire et sur l'année 2020 avec la livraison de nouvelles constructions et le dépôt de nouveaux permis de construire.

La mairie a réalisée des investissements pour cette 15^{ème} classe.

La mairie devrait avoir une réponse fin mars.

La création des deux nouvelles classes nous permettra de ne plus occuper la très petite salle située à côté du périscolaire qui deviendra une salle de bibliothèque.

L'autre petite classe, actuellement la classe de Mme Payen, trop petite pour accueillir plus de 22 élèves qui se trouvent néanmoins même à effectif réduit encore très à l'étroit , devrait être libre, ce qui permettrait d'avoir une salle des maitres, à équiper de tables et de chaises. En effet, la classe de GS retrouvera sa place au sein de la maternelle par l'implantation d'un nouvel algéco qui viendra s'ajouter au bout des deux déjà existants pour les PS après leur retournement.

Nous sommes toujours en attente d'un préau, Mr le maire indique qu'un appel d'offre sera lancé dès la semaine prochaine pour une fin de travaux prévue pour le 1^{er} juin. Le préau pourra accueillir 200 enfants.

Mr le maire indique que la mairie a procédé à la réception des nouvelles classes et des sanitaires, il reste quelques petits soucis à régler.

Nouvelles inscriptions : Elles ont lieu en mairie et à l'école depuis le lundi 2 mars, un affichage commun à l'école et à la mairie a été mis en place pour informer les parents de la période d'inscription et des documents à présenter en mairie et à l'école, l'information est déjà passée dans la gazette fin janvier. Un accueil des PS est prévu les lundi 29 et mardi 30 juin de 16h30 à 17h en présence des parents dans les deux classes de PS.

Les parents sont invités à inscrire au plus vite les enfants arrivant sur l'école auprès de la mairie pour que nous puissions transmettre à l'inspection des effectifs au plus proche de ceux qui seront constatés à la rentrée.

Nous bénéficions depuis le 6 janvier de la présence de Mme Clarisse BEGASSE, service civique mis à la disposition de l'école jusqu'au 3 juillet qui apporte son aide dans les classes pour la réalisation d'activité ou pour venir en soutien à des élèves dans les apprentissages. Nous renouvelerons cette demande de service civique pour l'année prochaine.

Coronavirus :

Une information concernant le coronavirus a été donnée dans les classes. Les enfants sont invités à se laver les mains régulièrement.

La mairie a doté l'école de savon en quantité suffisante pour que les élèves puissent se laver les mains aussi souvent que nécessaire.

En maternelle, Les serviettes des toilettes seront changées à 10h, à 12h et à 14h30 par les Atsem

Les serviettes des classes seront changées 1 fois le midi et une fois le soir par l'Atsem de la classe.

Ces serviettes ne sont pas très hygiéniques, des parents proposent d'installer des distributeurs de papier à usage unique pour s'essuyer les mains. Mr le maire indique que le coût de ce papier est trop important et que les enfants mettant trop souvent ces papiers dans les toilettes, cela entraîne des problèmes de wc bouchés. Un parent propose la mise en place de souffleurs d'air. Mr le maire indique qu'il faudrait faire une étude de coût pour cette installation.

Tout adulte ou enfant ayant séjourné dans un cluster ne doit pas reprendre son activité dans une structure scolaire avant d'avoir respecté un délai de quatorze jours à domicile et adopté les mesures de vigilance préconisées par le Ministère. Si un enfant est susceptible d'être concerné par la mesure d'éloignement, il faut signaler son absence au plus vite.

Le médecin traitant peut décider de l'éviction éventuelle d'un enfant souffrant de maladie chronique. L'équipe pédagogique reprendra contact avec les parents au plus tôt pour permettre la continuité des apprentissages.

3) Demande de gros travaux, investissements :

Demande de travaux maternelle:

-Nous souhaiterions changer le frigo dans la cuisine maternelle trop petit pour accueillir le repas de 12 personnes + les goûters des enfants apportés par les parents, la mairie nous a fait part de la possibilité d'utiliser les frigos de la salle des fêtes, solution non idéale mais possible en attendant.

- Nous aimerions le changement des portemanteaux pour trois classes, Claire, Sophie et Mélanie, les patères sont trop petites et les manteaux ne tiennent pas. Il faudrait installer un modèle identique à ceux installés dans la salle 24 occupée cette année par Marie.

-Le paillason du sas de la maternelle est usé, il ne permet plus de s'essuyer les pieds et devient glissant, son remplacement est demandé.

-Il faudrait prévoir un temps de concertation avec les services de la mairie pour les déménagements suite à l'installation d'un nouvel algéco pour la classe de GS et au retournement de deux autres algécos pour réinstaller les classes PS et le dortoir en juillet.

-Nous aimerions connaître le projet de réinstallation de la cour maternelle, quand il sera arrêté ; déplacement de la structure et remise en place du bac à sable, des pas japonais et de la poutre et création d'espaces en herbe.

-Il faudra créer un portillon entre la maternelle et l'élémentaire au niveau des nouvelles classes.

Demande de travaux élémentaire :

-Nous sommes en attente du changement ou de la réparation du vidéo projecteur dans la classe 14 de Bérangère Payen.

- Nous souhaitons la continuité des investissements numériques dans l'école et notamment l'équipement de toutes les classes en vidéoprojecteurs. L'état lance un appel à projet qui permet de financer à 50% les investissements en numérique de la mairie, entre 3000 et 14000 euros. Cet appel à projet pourrait permettre de réaliser cet investissement. L'école remplit les conditions d'éligibilité à ce projet ; école située dans une commune de moins de 3500 habitants, précédemment équipées au titre de projet ENIR.

-Comme pour les classes maternelles, suite à la création des nouvelles classes qui seront en service à la rentrée, il faudra prévoir une concertation avec les services de la mairie pour définir la place du mobilier, les dates d'emménagement,

- Nous aurons besoin d'équipement pour la salle des maitres, tables, chaises....

- Nous rencontrons de problèmes avec les rideaux installés, les tringles ne sont pas solidement fixées et certaines sont tombées dans plusieurs classes.

Dans la classe de Mme Pichot, les tringles installées ne permettent plus d'ouvrir suffisamment les fenêtres pour aérer et elles ne peuvent plus être nettoyées car sur l'extérieur il y a des barreaux.

Ces rideaux restent indispensables pour utiliser le vidéo projecteur dans cette classe mais il faut revoir leur implantation sur les fenêtres.

Les parents notent l'état de vétusté des lunettes des toilettes en élémentaire, les normes indiquent qu'elles doivent être retirées

4) Présentation projet d'école 2020/2025

Un nouveau projet d'école vient d'être établi par l'équipe enseignante. Il est consultable par les parents d'élèves qui le souhaitent dans le bureau de Mme Madelaine. Le but de la mise en place de ce projet est de viser la réussite de tous nos élèves. Pour sa rédaction, nous avons procédé à un bilan du précédent projet d'école et conduit une analyse pour définir des objectifs prioritaires et mettre en place un certain nombre d'actions pour atteindre ces objectifs.

Nous avons travaillé à partir de 4 axes prioritaires :

- l'amélioration des résultats des élèves au regard des attendus de fin de cycle
- donner une réponse à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers repérés chez les élèves
- améliorer la vie scolaire ; les relations entre les élèves, les relations école / famille
- développer l'éducation culturelle, artistique, sportive, scientifique et humaniste

Les actions mise en place pour viser l'amélioration des résultats des élèves vont permettre d'augmenter l'autonomie de nos élèves et de les rendre plus efficaces dans leur travail scolaire en classe comme à la maison : nous allons accentuer les activités ritualisées en français et en mathématiques pratiquées dans toutes les classes de la maternelle au CM2 , les codages dans le domaine de la langue vont être harmonisés dans toutes les classes d'élémentaire (ex : le sujet sera souligné en bleu dans toutes les classes) et la

couleur des cahiers va également être harmonisée pour que les élèves et les parents se repèrent mieux dans le matériel scolaire (ex : cahier de liaison vert de la PS au CM2)

Pour répondre à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers repérés chez les élèves, nous utiliserons des outils FLE (français langue étrangère) pour améliorer la compréhension et l'expression en français. Nous continuerons les groupes de besoins sous forme de décloisonnements, de tutorat, d'APC, et de MACLÉ, Module d'Approfondissement des Compétences en Lecture-Écriture, (déclouisonnement pour permettre aux élèves, notamment aux élèves les moins avancés dans l'acquisition de la lecture, de travailler au sein de l'école, dans des groupes à effectifs très réduits. Mais il s'agit d'un décloisonnement massif et concentré dans le temps. Ce dispositif nécessite l'intervention d'enseignants supplémentaires, la directrice + un remplaçant affecté spécialement)

L'amélioration des relations entre les élèves passe par la responsabilisation des enfants en leur faisant jouer le rôle du médiateur dans la cour par ex. L'amélioration de la vie scolaire passe aussi par des rencontres plus fréquentes avec les parents et une implication plus importante de ces derniers en proposant des cafés parents par ex ou des projets permettant l'intervention des parents dans les classes

Pour développer la culture sportive des élèves, nous leur proposerons des APS variées qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer, l'escalade par ex, et des rencontres sportives avec d'autres écoles. Nous allons mettre en place des tableaux permettant de recenser les APS pratiquées par les élèves et d'en augmenter le nombre.

Ce type de tableaux sera également mis en place dans le domaine culturel pour suivre le parcours des élèves dans ce domaine sur leur scolarité primaire.

Enfin, pour harmoniser les apprentissages relevant de la culture scientifique et humaniste, nous allons continuer et renforcer les échanges de services au cycle 2 dans le domaine « questionner le monde » c'est-à-dire l'étude du vivant, de l'espace, du temps de la matière et de l'objet. Au cycle 3 les échanges de service portent sur les domaines de l'histoire, de la géographie, des sciences, de l'EMC, de l'anglais et de l'art visuel.

L'ensemble de ces actions a été validé par notre inspecteur. Il nous reste à les mettre en œuvre dès maintenant, à évaluer ces actions et à les ajuster en fonction de ces évaluations à chaque rentrée scolaire.

5) Sécurité

PPMS confinement :

Un exercice PPMS risques majeurs a eu lieu jeudi 6 février, les lieux de regroupements et les consignes de sécurité ont été respectés et les enfants maintenant habitués à ce type d'exercice n'ont pas montré d'inquiétude. L'alarme n'a pas été entendue dans la classe 8 de Mme Mélanie Moulin ni dans le centre de loisirs.

Mr le maire indique que le problème va être réglé et le volume du son augmenté.

6) ELCO (Mme Asik)- Liaison GS/CP- procédure Affelnet / Liaison CM2/6^{ème}.- Stage de réussite

ELCO

M. Azik enseignante ELCO dispense des cours de Turc.

Les cours ont lieu le mardi soir de 17h15 à 18h15 dans la classe de Mme Payen.

La campagne de recensement des demandes des familles n'est pas encore ouverte pour l'année prochaine et nous attendons les consignes ministérielles sur le maintien ou non de ces classes d'enseignement de la langue et de la culture d'origine.

Liaison GS/CP

Mme LELIEVRE CP et Mme CANUET CP ont rencontré Mme MOULIN et Mme DURAND les enseignants de GS.

Un rallye lecture aura lieu en juin le lundi 22 et le mardi 23 juin pour les classes de Marie Durand et Marjorie Lelievre et les vendredis 5 et 12 juin pour les classes de Mélanie Moulin et Céline Canuet de 13h30 à 15h à partir de la lecture d'albums de Philippe CORENTIN.

Les élèves répartis en 8 groupes constitués de 11 à 12 élèves avec l'ensemble des 50 GS et 43 CP, font 3 à 4 ateliers par après-midi et se déplacent selon un « road book », une bande qui identifie les ateliers par des personnages des albums et indique l'ordre des ateliers dans lesquels ils doivent se rendre.

Les ateliers suivants seront mis en place :

- puzzle couverture,
- jeu de plateau (jeu de l'oie) avec questions sur les albums,
- zoom détails, retrouver de quel album on a extrait le détail,
- Memory images, mots des albums à associer à une image,
- lecture par les CP d'un extrait d'un album, les GS doivent retrouver de quel album il s'agit,
- pendu avec les mots des albums,
- images séquentielles à remettre dans l'ordre.

Les ateliers seront tenus par 2 parents par classe de GS et de CP, 2 enseignants de PS, 2 ATSEM et la directrice, les enseignants de GS et de CP tournent et observent les ateliers.

Stages de réussite

Afin d'accompagner au mieux les élèves de CM1 et CM2 rencontrant des difficultés en français ou en mathématiques, le dispositif est mis en place dans l'école la première semaine des vacances de printemps et la dernière semaine d'août. Les groupes seront constitués d'au minimum 4 élèves et d'au maximum 6 élèves. Seuls les élèves de CM1 et CM2 proposés par les enseignants sont concernés par ces stages qui se déroulent sur 4 ou 5 matinées de 9h à 12h.

2 enseignantes de l'école (Ludivine Racinet, Marjorie Lelièvre) se sont portées volontaires pour ce stage à Pâques et 2 enseignantes pour le stage d'août (Lynda Le Vigoureux, Bélanda Lemaitre).

L'organisation est à la charge du directeur qui envoie un courrier aux parents des élèves proposés pour le stage, s'occupe de l'occupation des locaux avec la mairie, et assure l'encadrement des stages par des enseignants volontaires.

Pour le moment, 10 élèves sont inscrits pour le stage de Printemps sur l'école. Le stage se déroulera les 14, 15, 16 et 17 avril 2020 au sein de l'école. Ces 10 élèves seront répartis en 2 groupes de 5 élèves. L'encadrement sera assuré par Mme Ludivine Racinet et Mme Marjorie Lelièvre. Le stage d'août aura lieu sur 5 matinées les 24, 25, 26, 27 et 28 août 2020. Pour ce dernier stage, seuls 7 élèves se sont inscrits sur l'ensemble des élèves proposés, c'est dommage, c'est l'occasion de se remettre dans le bain avant la rentrée et de se remettre en mémoire les connaissances nécessaires pour bien aborder l'année à venir.

Procédure Affelnet

C'est la procédure qui permet d'affecter les élèves de CM2 en 6ème dans le collège du secteur ou dans un collège différent demandé par dérogation.

Les délais octroyés pour cette procédure sont très courts, il est donc demandé aux parents d'être vigilants sur le retour des documents aux dates indiquées:

Le volet 1 permet de vérifier les coordonnées identitaires et de domiciliations de l'élève et de ses parents. Il a été remis aux familles des élèves de CM2 mardi 3 mars et retourné à l'école le vendredi 6 mars.

Le volet 2 permet aux parents d'émettre des vœux concernant le choix du collège. En cas de demande de dérogation, les justificatifs de cette demande sont à fournir avant la date indiquée impérativement. Les familles doivent donc anticiper dès à présent la constitution du dossier de demande de dérogation. Ce volet 2 sera remis aux familles le 19 mars pour un retour attendu avant le lundi 23 mars.

Liaison CM2/6^{ème}

Visite des CM2 le mardi 31 mars 2020 au collège Senghor.

Commission de liaison avec les enseignants du collège fin juin.

Réunion d'informations et visite du collège par les familles fin juin/début juillet, la date n'a pas été encore arrêtée.

Un parent indique que selon un professeur d'anglais du collège, le niveau d'anglais des élèves de Bourguébus serait faible. L'anglais est enseigné dès le CP et fait maintenant l'objet de rituels quotidiens.

Des parents demandent à la mairie de mettre en place du soutien scolaire pour les collégiens. Le maire s'y oppose, le collège est de la compétence du département, ce n'est pas une compétence communale et la mairie a fait le choix de porter ses efforts sur le premier degré avec notamment la création du CLAS, la dotation d'une ATSEM par classe de maternelle, du périscolaire et du centre de loisirs et des travaux en cours au niveau de l'école.

Les parents soulèvent la problématique du secteur de collège qui risque de changer pour les élèves de Bourguébus, le collège Senghor étant saturé. Le maire indique que le secteur de collège est de la compétence du département et que le maire n'est pas consulté en cas de changement de secteur. Les communes périphériques de Caen servent de variable d'ajustement pour les effectifs des collèges Caennais. Il indique aux parents qu'ils peuvent se mobiliser avec les parents de Soliers pour la création d'un collège sur la commune de Soliers où un terrain est déjà réservé pour ce projet.

7) Présentation du CLAS et comité de pilotage (carnaval, fête de l'école...)

Présentation du CLAS

Ce dispositif voulu par la mairie et notamment par Mme Maciejewski, à l'origine du projet, est un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) visant à offrir aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école.

Des actions spécifiques sont mises en place pour aider les enfants à acquérir des méthodes de travail, pour renforcer leur autonomie, développer leur confiance en eux, élargir leur vocabulaire et leurs centres d'intérêt et pour accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant.

Ces actions sont organisées par petits groupes d'enfants, désignés par les enseignants, pour lesquels ce soutien serait bénéfique. L'accord des parents reste nécessaire pour la prise en charge de l'enfant au sein de ce dispositif qui a pour but de contribuer à l'égalité des chances et à prévenir l'échec scolaire.

Cet accompagnement à la scolarité permet également d'offrir un appui et des conseils aux familles qui le désirent pour le suivi de la scolarité de l'enfant et de permettre aux parents de s'impliquer plus facilement dans cette scolarité dont les attentes peuvent ne pas toujours apparaître comme très claires.

Cette année, les besoins repérés par les enseignants pour venir en aide aux enfants sont de trois types :

-Un besoin d'aide pour développer le langage et le vocabulaire qui s'adresse plus particulièrement aux enfants d'origine étrangère et qui ne maîtrisent pas suffisamment le vocabulaire qui leur permettrait d'accéder à la compréhension des consignes ou des lectures proposées. Cela constitue un frein aux apprentissages. L'acquisition de ce vocabulaire aidera les enfants concernés à améliorer leur compréhension dans tous les domaines d'apprentissage.

- Un atelier de méthodologie qui s'adresse aux enfants qui manquent d'organisation dans leur travail, qui ont du mal à se repérer dans le cahier ou dans l'ensemble du matériel scolaire. Cet atelier permettra à ces enfants d'acquérir des techniques d'organisation et des repères pour que ces manques ne soient plus des freins à l'apprentissage. Ne pas réussir à s'organiser, se sentir perdu très ou trop souvent ne permet pas à l'enfant d'être de plain-pied dans l'écoute et la mise en œuvre de la leçon dans la classe et ne lui facilite pas le travail à la maison.

-Un troisième atelier est mis en place pour les enfants gênés dans les apprentissages par le graphisme et la motricité fine. Cette gêne empêche l'enfant de suivre le rythme de la classe, il se sent toujours à la traîne, ne suit plus la leçon parce qu'il a sans cesse un train de retard. Cet aide devrait aider l'enfant à acquérir les bons gestes pour une écriture plus rapide, plus efficace lui permettant de se rendre disponible pour les apprentissages et de ne pas utiliser une grande partie de son énergie pour suivre le rythme de la classe.

C'est à travers des activités ludiques que cette aide sera dispensée une fois par semaine pour chacun des enfants concernés. Il ne s'agit pas de rajouter un temps scolaire à des journées déjà très longues pour l'enfant mais de l'aider à reprendre confiance en lui, à lui donner envie d'apprendre à travers des jeux ou des activités manuelles diverses et divertissantes tout en lui permettant d'augmenter ses compétences et d'être plus disponible pour les apprentissages. Il ne s'agit pas non plus d'aide aux leçons, les leçons ne seront pas abordées lors de ces ateliers.

Les parents pourront, s'ils le souhaitent, être appelés à participer à ces ateliers, ce qui permettrait de créer un lien supplémentaire entre l'enfant, l'école et les parents.

Ce dispositif se déroule dans la bibliothèque, il est pris en charge par Mme Roselyne Lebarbier le lundi pour l'atelier de langage, le mardi pour celui de méthodologie et le vendredi pour celui sur le graphisme.

Bilan de la première période (janvier-février) : 19 enfants sur les 20 proposés participent à ces ateliers par groupe de 6 à 7 enfants. Le ressenti des enfants comme des parents est très positif, les enfants se montrent très heureux de participer à ce dispositif qui est également un moment de partage. Les progrès ne sont pas encore visibles sur le plan scolaire mais cela va demander un peu de temps.

Carnaval et fête de l'école

Le carnaval sur le thème du Far West aura lieu le samedi 4 avril, les participants sont attendus dans la cour de l'école à 9h30 pour un goûter, crêpes réalisées par les parents et jus de fruits pour les enfants, café pour les parents.

Départ prévu à 10h/10h30 avec un arrêt dansé devant l'EHPAD, et retour vers le stade pour brûler le bonhomme carnaval vers 11h/11h30.

Un char a été par le centre de loisirs et le local jeune pendant les vacances de février.

Les accessoires seront créés sur le temps périscolaire, les animateurs prépareront avec les enfants des danses présentées pendant le carnaval.

Le carnaval sera suivi d'un apéritif et d'un pique-nique zéro déchet et de la chasse aux œufs l'après-midi

La soirée dansante de l'APE aura lieu le samedi 16 mai sur le même thème du Far West, la décoration sera réalisée par les animateurs avec notamment les accessoires créés pour le carnaval.

La fête de l'école aura lieu le samedi 27 juin.

Le matin, les enfants de l'école présenteront un spectacle sonorisé par des parents d'élèves (Mme Mouchel). Un apéritif suivra à 12h00 et le repas débutera à 12h30 pour une ouverture des stands à 14h30, la fête de l'école sera close par le tirage de la tombola à 17h30 organisée par l'école (vente de programmes comprenant une participation à la tombola au retour des vacances de Pâques)

Bilan du téléthon :

La tombola a rapporté 529 euros et la vente de sapins 46 euros. La journée téléthon organisée par Soliers et Bourguébus a permis de reverser 8348 euros 62.

Présentation de quelques projets particuliers pour la fin de l'année scolaire 2019-2020

Projet danse

Ce projet concerne les 6 classes de maternelles, il s'agit d'un projet de danse créative et de créations dansées sur le thème du monde. Le projet sera mis en place en deux temps dans l'année, un temps de recherche création et un temps de restitution et de mise en forme en vue du spectacle de la fête de l'école

Projet vélo

Une sortie vélo est prévue pour les trois classes de CM1/CM2 le jeudi 2 juillet et pour les deux classes de CE1/CE2 et CE2 le jeudi 25 juin.

Huit entraînements en aval de cette sortie sont prévus. Les élèves devront venir aux dates qui seront communiquées aux parents avec leur vélo ainsi qu'avec un casque et un gilet jaune.

La première date permettra de procéder à une vérification du bon fonctionnement des vélos, à vérifier la possession pour tous les élèves d'un casque et d'un gilet jaune et que le vélo est bien adapté à la taille de l'enfant. Un test de pratique sera également réalisé.

Une réunion préalable et obligatoire est prévue le mardi 17 mars à 18h30 dans la salle du restaurant scolaire avec les parents volontaires pour une présentation de l'activité et du circuit de la sortie, un rappel des consignes de sécurité, une vérification des permis de conduire (la connaissance du code est obligatoire), et la signature des encadrants. Les parents encadrant devront également avoir demandé leur agrément en juin dernier pour cette activité.

Lors de la sortie, des groupes de 6 enfants seront constitués et devront être encadrés par 2 adultes. Nous avons donc besoin de 26 parents volontaires à vélo et d'un parent pour suivre en voiture pour le 2 juillet et de 16 parents volontaires à vélo et d'un parent pour suivre en voiture le 25 juin.

Un projet pédagogique a été rédigé pour cette activité et il est validé à l'unanimité par ce conseil d'école.

Projet escalade

Nous faisons appel à une structure mobile d'escalade les 28 avril, 5, 12, 15, 19 et 26 mai pour une activité escalade. Ce projet permettra de développer la culture sportive des élèves et de leur faire découvrir une nouvelle APS augmentant ainsi le nombre d'APS pratiquées tout au long de la scolarité primaire. Cette pratique a un coût très élevé. Elle aura lieu sur le terrain d'évolution.

Projet jardin

La classe CP de Mme Canuet a un projet jardin déjà présenté lors du premier conseil d'école. Il s'agit pour les élèves de mettre en culture les jardinières de l'école et de créer un jardin en lasagne pour une approche sensitive autour de l'agriculture, du maraîchage, de l'alimentation. Ce projet est réalisé en lien avec le périscolaire et avec l'aide de Clara Frémanger, animatrice. Les élèves ont déjà réalisé des plans d'aromatiques, de fraisiers, de cassissiers et de framboisiers. Ils se sont rendus chez le maraîcher qui les aide dans ce projet.

Les CE2, classes de Mmes PAYEN CE2/CM1 et LE VIGOUREUX CM1 pratiqueront l'équitation et découvriront le milieu du cheval et les soins à apporter à l'animal pendant trois jours, les 2,4 et 5 juin au centre équestre du CEBO.

Les deux classes de CM1/CM2 de Mmes RACINET et PERCEBOIS partiront en classe découverte les 26 et 27 mars prochain. Le 26, une découverte de Jersey était prévue, cette excursion en terre anglaise a dû être annulée suite aux consignes reçues dans le cadre du Coronavirus. Une activité de remplacement, laisse de mer et pêche à pied, est prévue avec les animateurs du centre de Saint Pair Sur Mer qui accueille le groupe. Le 27, les élèves se rendront au Mont Saint Michel pour une traversée de la baie et une découverte du site.

La classe de CM1/CM2 de Mme Pichot partira en séjour découverte au Futuroscope de Poitiers les 5,6 et 7 mai.

Une vente de gâteaux a lieu tous les mardis soirs pour financer ces projets. Cette activité fonctionne bien, contrairement à la vente des pains au chocolat du vendredi.

Les trois classes de CM1/CM2 participent aux petits champions de la lecture dont la finale départementale aura lieu le mercredi 25 mars à l'Abbaye D'Ardennes

8) Questions diverses :

Parents :

-Des parents indiquent qu'un nombre important de séances piscine ont été annulées suite à des travaux imprévus à la piscine de la Grâce De Dieu et demandent si ces séances seront rattrapées.

Ces séances ne pourront être rattrapées en l'absence de créneaux disponibles. Les transports prévus ont pu être annulés et ne seront pas facturés.

-Des parents s'interrogent sur l'arrêt de l'activité de récupération de papier mis en place dans l'école. Le prestataire, avec lequel cette opération avait été mise en place, devient exigeant sur le type de papier récupéré, il n'accepte plus les publicités ou les journaux et facture en cas de tri inapproprié. De plus le prix du papier ayant chuté, cette activité ne rapporte plus d'argent à la coopérative.

-Des parents demandent la mise en place systématique de service minimum en cas de grève des enseignants.

Mr le maire répond que cela est une obligation sous réserve que les agents municipaux ne soient pas eux même en grève.

-Les parents demandent si le prestataire cantine est toujours le même.

Mr le maire indique que oui, il s'agit de Convivio, car le cahier des charges imposé par la mairie est contraignant et seuls deux prestataires peuvent y répondre. Il faut privilégier le circuit court ; les légumes viennent, au plus loin, de la Manche, la viande bovine et porcine est française, seule la viande ovine à une origine irlandaise. Il faut également minimiser les emballages plastiques et proposer un menu végétarien par semaine.

Aucune autre question n'est soulevée.

La séance du conseil d'école est levée à 20h.

Prochain Conseil d'école : le 16/06/2020.

Les secrétaires de séance :
Mr Lefevre & Mme Le Vigoureux

La directrice :
Mme MADELAINE